

N°CT2020.4/032-2

L'an deux mil vingt, le sept octobre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

<u>Etaient présents</u>, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Philippe LLOPIS, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur François VITSE, Madame France BERNICHI, Monsieur Vincent BEDU, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Bruno CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Oumou DIASSE, Madame Virginie DOUET-MARCHAL, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Julie GOMES CORDESSE, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Akli MELLOULI, Monsieur Ludovic NORMAND, Madame Séverine PERREAU, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Sonia RABA, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Axel URGIN, Madame Marie VINGRIEF, Monsieur Michel WANNIN, Madame Mathilde WIELGOCKI, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Julien BOUDIN à Monsieur Luc CARVOUNAS, Madame Dominique CARON à Monsieur Patrick FARCY, Madame Patrice DEPREZ à Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Michel SASPORTAS à Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL à Madame Anne-Marie BOURDINAUD.

Etaient absents excusés:

Madame Marie-Carole CIUNTU, Madame Catherine DE RASILLY, Madame Rosa LOPES.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Daniel AMSLER.

Nombre de votants : 71

Vote(s) pour : 71 Vote(s) contre : 0 Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/032-2
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119442-DE-1-1



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à Préfecture de Créteil	
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/032-2
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119442-DE-1-1



N°CT2020.4/032-2

<u>OBJET</u>: **Affaires générales -** Définition de la composition des commissions permanentes

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-22, L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

CONSIDERANT que conformément aux articles L.2121-22 et L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales, les commissions doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle ;

CONSIDERANT qu'afin d'assurer la représentativité de l'ensemble des élus au sein des commissions, il est proposé que celles-ci soient composées du nombre de membres suivants :

- 1ère commission « Affaires générales et finances » : 19 membres
- 2^{ème} commission « Développement » : 18 membres
- 3^{ème} commission « Cohésion » : 18 membres
- 4^{ème} commission « Développement durable, cadre de vie et quotidienneté » : 18 membres ;

LE CONSEIL DE TERRITOIRE, REGULIEREMENT CONVOQUE LE 1^{er} OCTOBRE 2020, SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT, APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1: **DEFINIT** la composition de chaque commission comme suit :

- 1^{ère} commission « Affaires générales et finances » : 19 membres
- 2^{ème} commission « Développement » : 18 membres
- 3^{ème} commission « Cohésion » : 18 membres
- 4^{ème} commission « Développement durable, cadre de vie et

Informations sur l'accusé de réception		
Envoyé à	Préfecture de Créteil	
le	13/10/20	
Accusé réception le	13/10/20	
Numéro de l'acte	CT2020.4/032-2	
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119442-DE-1-1	



quotidienneté » : 18 membres.

<u>ARTICLE 2</u>: <u>DESIGNE</u> les membres suivants au sein des commissions permanentes du conseil de territoire :

• 1ère commission « Affaires générales et finances » : Finances et Solidarités budgétaires, Affaires générales, Coopération décentralisée, Démocratie locale, Relations usagers, Participation citoyenne, Territoires connectés, Innovation numérique, données.

Alexis MARECHAL	Julien BOUDIN
Philippe LLOPIS	Mohamed CHIKOUCHE
Yves THOREAU	Catherine DE RASILLY
Jean Louis POUJOL	Claire GASSMANN
Jean Raphaël SESSA	Patrick DOUET
Bruno KERISIT	Maurice BRAUD
Anne Marie	Martine GARRIGOU-
BOURDINAUD	GAUCHERAND
Vincent GIACOBBI	Frédérique HACHMI
Marie-Carole CIUNTU	Séverine PERREAU
	Joël PESSAQUE

• **2**^{ème} **commission** « **Développement** » : Aménagement, PLU, PLUI, RLPI, Transports, Déplacements, Économie, Promotion du territoire, Enseignement supérieur, Recherche, Commerce, Artisanat,

Marie-Christine SEGUI	Julie GOMES CORDESSE
Jean-Pierre BARNAUD	François VITSE

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à Préfecture de Créteil	
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/032-2
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119442-DE-1-1



Jean-Pierre CHAFFAUD	Jacqueline LETOUZEY
Dominique CARON	Ludovic NORMAND
Alphonse BOYE	Akli MELLOULI
Bruno CARON	Sylvie SIMON-DECK
Jean-Daniel AMSLER	Michel SASPORTAS
Philippe GERBAULT	Michel WANNIN
Thierry HEBBRECHT	Luc M'BOUMBA

• 3^{ème} commission « Cohésion » : Habitat, Logement, Patrimoine, Politique de la ville, Renouvellement urbain, Accessibilité, Handicap, Lutte contre les discriminations, Action sociale, Santé, Emploi, Insertion, Économie sociale et solidaire, Équipements culturels et sportifs, Prévention de la délinquance et sécurité, Égalité des chances, Égalité professionnelle femme/homme

Françoise LECOUFLE	Grégoire VERNY
Jean-Paul FAURE- SOULET	Etienne FILLOL
Sophie LE MONNIER	Marie VINGRIEF
Marie-Claude GAY	Claire CHAUCHARD
Laurence WESTPHAL	Jean-François DUFEU
Carine REBICHON- COHEN	Josette SOL
Sonia RABA	Eric TOLEDANO
Corine KOJCHEN	Jean-Philippe BIEN
Didier DOUSSET	Pauline ANAMBA- ONANA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à Préfecture de Créteil	
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/032-2
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119442-DE-1-1



• 4ème commission «Développement durable, cadre de vie et quotidienneté » : Économie locale de proximité, Circuits courts, Agriculture, Projet Alimentaire territorial, Ambition écologique, Plan Climat Air Énergie Territorial, Transition Énergétique, Agro-quartiers, Circulations douces, Chemins de randonnée, Tourisme, Cadre de vie, Eau, Voirie, Assainissement, Gestion des déchets, Production florale, Propreté, Hygiène, Confection et livraison de repas, Valorisation du patrimoine et des paysages, Biodiversité, Gestion des risques naturels.

Patrick FARCY	France BERNICHI
Yvan FEMEL	Luc CARVOUNAS
Richard DELLA-MUSSIA	Régis CHARBONNIER
Jean-Edgar CASEL	Denis OZTORUN
Mathilde WIELGOCKI	Virginie DOUET MARCHAL
Arnaud VEDIE	Axel URGIN
Gilles DAUVERGNE	Patrice DEPREZ
Vincent BEDU	Marie-Christine SALVIA
Rosa LOPES	Oumou DIASSE

FAIT A CRETEIL, LE SEPT OCTOBRE DEUX MIL VINGT.

Le Président,



Signé Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/032-2
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119442-DE-1-1



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à Préfecture de Créteil	
le	13/10/20
Accusé réception le	13/10/20
Numéro de l'acte	CT2020.4/032-2
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201007-lmc119442-DE-1-1